

Assemblée des Sages

Compte rendu de la première réunion de l'Assemblée des Sages qui s'est déroulée le vendredi 11 juin 2021, à 15 heures, au Centre Socio-Culturel de Bléré, salle « Jean d'Entremont ».

Présent(e)s : Messieurs Nebel, maire de Bléré, et Bouvier, adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière. Mesdames : Dufraisse et Martin, conseillères municipales, et Madame Rousset, journaliste à la Nouvelle République

Mesdames : Baby, Brossard, Deniau, Guillemot, Narbonne et Viou ;

Messieurs : Beaugé, Berland, Blondron, Dupont, Gaudion, Laurençon et Robineau.

Excusé(e)s : Mesdames : Decaux , Malveau et Petitbon. Messieurs : Besnard et Dievert

Ordre du jour :

Présenté par M. Bouvier, adjoint référent de l'Assemblée des Sages.

1 - Intervention de Monsieur Bouvier et de de Monsieur le Maire :

Monsieur Bouvier explique pourquoi le nom : « Assemblée des Sages » a remplacé le nom : « Conseil des Sages » : le titre « Conseil des Sages » est une marque déposée et nous devons adhérer à l'association nationale pour s'appeler ainsi. Bléré avait ce Conseil depuis février 2015.

Au cours du dernier mandat, le Conseil a mené plusieurs travaux mais on s'est aperçu qu'il y avait eu peu de liaison avec la mairie et les conseillers. Cependant, sur le site de la Mairie, on peut suivre les travaux et les comptes rendus des réunions plénières.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à cette nouvelle Assemblée des Sages.

L'objectif reste le même : par ses avis et ses études, l'Assemblée des Sages donne des éclairages au Conseil municipal sur différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive. C'est un instrument de démocratie participative. Ces travaux sont une mémoire de la ville. Ainsi on inscrit les choses dans un contexte durable.

Certains projets n'ont pas été finalisés, notamment celui du parcours touristique de Bléré. Nous attendons la réponse pour l'aide financière de l'Europe, via la Région, avant d'engager les travaux et de lancer la pose des panneaux (20 au total), le montant des dépenses ayant été inscrit au budget 2021 de la commune.

Pour les travaux de l'Assemblée, le contexte est large et varié. On va commencer avec un peu de retard : nous n'avons pas pu nous réunir avant. Cependant, votre mandature se terminera en mars 2026 comme celle du Conseil municipal actuel.

2 - Présentation des membres de l'Assemblée des Sages :

Chaque personne venue à cette réunion se présente.

3 - Présentation du règlement intérieur :

Le règlement est projeté sur un écran : M. Berland demande si quelqu'un a un avis à donner. On communique les noms des 3 personnes qui ont envoyé leur procuration : Mme Petibon à M. Berland, Mme Decaux à Mme Baby, M. Dievart à M. Beaugé. Le règlement est approuvé à l'unanimité, à mains levées.

4 - Election du groupe de coordination :

Les noms des candidats sont inscrits au tableau :

M. Berland pour le poste de président, Mme Baby pour celui de secrétaire et Mme Deniau en qualité de secrétaire adjointe.

Après avis de l'assistance, le vote s'est déroulé à mains levées pour ces 3 noms. Ils sont élus à l'unanimité.

M. Baugé est chargé des relations entre l'Assemblée des Sages et la Municipalité.

5 - Les travaux à terminer :

- Le parcours touristique dans Bléré : groupe de Mme Malveau. Il est inscrit pour une demande de subvention auprès de « Pays de Loire Touraine ». Une réponse est attendue avant d'engager les dépenses.

- Réflexions sur les risques encourus par nos concitoyens (marketing agressif, le harcèlement téléphonique, démarchages, sécurité des personnes ...) : groupe de M. Besnard. Une aide avait été demandée auprès de la Gendarmerie. Le Major était intéressé par notre projet. D'autre part, une demande avait été faite auprès des pompiers pour une formation aux premiers secours pour notre assemblée. Ils étaient d'accord, un rendez-vous reste à fixer .

6 - Les projets de la ville en cours :

Parole est donnée à Monsieur le Maire :

A - Le bâtiment du Centre Socio-Culturel :

Les travaux vont débuter en juin et durer une année.

Une subvention de 1 300 000 € versée par l'État car ces travaux ont été identifiés au niveau du Ministère de l'Environnement. Ce bâtiment est le plus énergivore de la commune. (Nombreuses fuites d'eau dans le toit).

- Toiture à refaire en entier puis isolation ;

- Pose de panneaux solaires ;

- Construction d'un ascenseur pour plus d'accessibilité ;

- Agrandissement d'une salle sur le côté ;

- Marches à l'entrée supprimées, construction d'une avancée avec des toilettes ;

- Dans une petite salle construction d'un espace pour réchauffer les plats (demandé par les traiteurs) ;

- Durant la rénovation du bâtiment, des bureaux seront installés dans des constructions de type « Algéco ». La bibliothèque ne bouge pas. Les activités vont continuer dans les salles des communes environnantes.

B - La mairie :

Les travaux vont durer un an, ils commencent le 18 juin. Tout l'intérieur sera rénové :

- au rez-de-chaussée : les bureaux pour un meilleur accueil du public et plus de confidentialité, plus de sécurité aussi. Travaux pour mieux communiquer (informatique, téléphone ...), installer des prises réseaux, sécuriser le matériel informatique (local adapté) ;
- la salle des mariages et des réunions du Conseil municipal sera juste « rafraîchie » ;
- le 2^e étage : isolation, réfection des murs (dans cette partie aucun travaux n'ont été faits depuis le XIX^e siècle). Travaux subventionnés à 50%.

C - Projets :

a - La réhabilitation de la Fonderie : 3 hectares à réhabiliter dont la moitié couvert.

Pour l'instant, le public n'est pas autorisé à y entrer et nous ne pouvons pas y prévoir de manifestations culturelles.

Nous espérons avoir des subventions car , en ce moment, l'État est favorable à la réhabilitation de « friches industrielles ». Il pourrait aider pour une dépollution complète du site. Ce lieu est soumis au droit de regard de l'A.B.F car il est en zone inondable.

Mi-septembre, réunion organisée pour connaître les projets d'aménagement de ce site pour y travailler en fin d'année. Des études ont déjà été faites par un groupe d'étudiants.

Ce site pourrait accueillir des manifestations :

- événementielles ;
- culturelles ;
- sportives ;
- touristiques.

Nous ne pouvons pas avoir d'aide de la Communauté de Communes car le budget est trop lourd.

b- Projet de travaux sur le Mail Victor Hugo

c - Projet : Territoires Zéro chômeurs de longue durée (TZCLD).

Ce dossier en cours est mené par M. Bouvier et Mme Dalaudier. Il est soutenu par le sous-préfet et le Département. Il est résumé dans le dernier « Infos Bléré »

Une cinquantaine de bénévoles travaillent sur ce dossier. Il faut tout monter, être sincère. Ce document doit être concret et tenable.

d - La maison Villet-Berger (ancienne maison de retraite) appartient à la Maison de retraite de Bléré. Le prix de vente est encore élevé. Peu d'investisseurs intéressés en raison du manque de terrain autour.

e - Bâtiment d'accueil au cimetière : inauguration à l'automne, travaux à faire sur le sol, problème d'insonorisation. On devrait lui donner le nom : Hector Guimard.

f - La chapelle « De Seigne » sera inaugurée en 2022 (date non définie) avant les 3 jours de festivités qui avaient été prévues en juin 2020. Avant les travaux dans le jardin, il faut étudier l'aménagement du carrefour. Nous pensons appeler l'espace devant la chapelle le « square De Seigne ».

7 - Questions diverses :

Mme Baby représentera l'Assemblée des Sages dans le jury des « Maisons fleuries ». La visite aura lieu en juillet.

Dans le « Bléré infos », Monsieur le Maire propose de raconter dans chaque numéro, l'histoire d'un hameau de Bléré. Mme Malveau a proposé son aide

Le Conseil Municipal des Jeunes qui impulsait en particulier le carnaval n'a pas encore été constitué. On en prévoit, avec l'aide du Centre Socio-Culturel, une nouvelle forme.

M. Robineau parle de la fête qui sera organisée par l'Union National des Combattants - section de Bléré , le samedi 3 juillet pour le 81ème anniversaire de la ligne de démarcation. Contacter l'AORT aortouraine@gmail.fr

Une réunion de travail de l'Assemblée des Sages est prévue le lundi 20 septembre 2021, à 17 heures, Veuillez penser à des projets.

La réunion s'est terminée à 17 heures 45

Le Président :

James Berland

La Secrétaire :

Claudine Baby